



Externalisation des missions à l'Hôtel de la Marine : le CMN évitera-t-il le naufrage financier ?

Un CT sous le signe du flou...

Mercredi 25 septembre s'est tenu un comité technique du CMN. À l'ordre du jour était, entre autre, prévue la présentation des **trois scénarios envisagés pour constituer l'équipe d'ouverture de l'Hôtel de la Marine suivant le nombre d'emplois que lui octroierait le ministère de la Culture**. Le compte-rendu des autres points à l'ordre du jour sera traité dans un prochain communiqué.

En effet, à l'heure actuelle **le CMN ne sait toujours pas si les emplois nécessaires à l'ouverture de l'Hôtel de la Marine lui seront donnés**. La CGT-Culture a par ailleurs interpellé **le ministre en personne lundi au Comité Technique Ministériel sans obtenir aucune réponse**, le ministre semblant même apprendre qu'il y avait un sujet sur les emplois de l'Hôtel de la Marine...

L'arbitrage devrait intervenir aujourd'hui même en conseil des ministres, puisque le budget 2020 y sera présenté avec le nombre d'emplois par ministère...

Le scénario presque idéal : tout en interne avec 75,5 emplois CMN

Le premier scénario prévoit que les emplois soient entièrement internalisés par le CMN avec des titulaires et contractuels du CMN, soit en tout **75,5 ETPT** (équivalent temps plein travaillé). Dans ce scénario toutes les missions : administration, événementiel et culturel, commerciales, maintenance, entretien, accueil et surveillance, mais aussi PC sécurité, contrôle vigipirate seraient assurées par des agents de l'établissement. Enfin presque toutes puisque **les visites conférences** (qui n'apparaissaient nulle part dans la documentation) **seraient quand même externalisées**, une confirmation de plus du désengagement du CMN de cette mission...

La direction du CMN semble donner sa préférence à ce scénario. Mais on peut douter que ce soit ce qui a été demandé à la tutelle puisque de son propre aveu, elle écrit dans sa note de présentation au sujet du PC sécurité, nécessitant des agents formés SSIAP 1, 2 et 3, ainsi qu'au sujet des agents assurant le contrôle vigipirate que **« l'établissement n'a pas l'expérience de recrutement, ni les compétences internes requises »** pour ces missions. Le CMN paye donc cash son sous investissement dans les formations à la sécurité/sûreté, alors même que les musées ont fait un choix inverse depuis des années et que **ces compétences existent au ministère si on veut bien se donner la peine de regarder au-delà du seul CMN**. Par ailleurs, nous ne doutons pas que si demain le CMN proposait à ses agents de se former au SSIAP en prévision de l'ouverture de l'Hôtel de la Marine, il y aurait pléthore de candidats au vu de la demande interne (trop souvent refusée) pour ces formations.

Sans surprise, l'ensemble des organisations syndicales représentées au CT (CGT, CFDT, SUD) ont voté pour ce scénario.

Un scénario avec externalisation partielle des missions à 42,5 emplois CMN

Le deuxième scénario prévoit l'externalisation de **l'entretien, de la maintenance, du PC sécurité et de la surveillance du site** ; l'administratif, la médiation culturelle, l'accueil et le commercial resteraient alors dans le giron des emplois CMN. Soit en tout 35 ETPT externalisés et 42,5 emplois CMN pour un total de 77,5 ETPT. Et oui, **les externalisations en plus de peser très lourd sur le budget de l'établissement nécessitent en plus**

l'embauche d'agents chargés de suivre les prestataires. Ce scénario semble être celui privilégié par l'établissement.

Les représentants de la CGT ont bien entendu voté contre ce scénario tandis que la CFDT et SUD s'abstenaient.

Un troisième scénario catastrophique pour tout le monde à 21 emplois CMN

Le troisième scénario prévoit **lui en plus de l'externalisation de l'entretien, de la maintenance, du PC sécurité et de la surveillance celle des agents d'accueil et de médiation mais également celle de la boutique et donc la manipulation de deniers publics par des agents privés !**

Ce scénario malheureusement probable, se mettrait en place au cas où aucun emploi supplémentaire ne serait alloué au CMN pour assurer l'ouverture de l'Hôtel de la Marine... 21 ETPT seraient occupés par des agents du CMN et 59,75 le seraient par des salariés de prestataires privés ! **Soit au total 80,75 ETPT et un coût exorbitant pour l'établissement. En effet, les externalisations d'emplois coûtent 2 à 3 fois plus chère que des emplois internalisés, elles impactent au fil des ans de plus en plus le budget investissement (le coût des externalisations ayant quadruplé en 10 ans passant à plus de 4 millions d'euros), de plus le CMN est aujourd'hui dans l'incapacité de nous renseigner sur les coûts qu'engendreront les nouvelles externalisations de missions à l'Hôtel de la Marine...**

À l'unanimité les représentants des personnels ont voté contre ce scénario.

Un risque de grande fragilisation du CMN

Au-delà de l'inquiétude que nous avons de voir des métiers et missions progressivement externalisés, une question se pose : le CMN a-t-il les moyens d'externaliser ces emplois ?

En effet, alors que nous pourrions **perdre les ressources du Mont Saint-Michel, que nous avons perdues pour longtemps celles des tours de Notre-Dame, qu'il manque toujours 25 millions d'euros pour financer le chantier de Villers-Cotterêts, que les mécénats se font rares, que le CMN va bientôt commencer à rembourser le capital des 100 millions d'euros empruntés pour le chantier de l'Hôtel de la Marine, et que le fonds de roulement de l'établissement ne couvre plus que 30 jours de fonctionnement, comment le gouvernement peut-il envisager d'imposer l'externalisation de tout ou partie des effectifs de l'Hôtel de la Marine ? Rappelons tout de même que suite au scandale qu'avait constitué la vente par l'État de l'Hôtel de la Marine, le ministère avait chargé le CMN de prendre à sa seule charge son sauvetage et son aménagement à la visite.** Dindon de la farce vous dites ?!

Alors que le CMN voit son périmètre s'élargir avec l'Hôtel de la Marine et le château de Villers-Cotterêts par des choix politiques émanant des présidents de la République successifs, ceci ressemble plus à une triste farce qu'au renforcement de l'établissement. En effet, **que signifie gérer l'Hôtel de la Marine quand l'État ne donne ni les subventions ni les effectifs nécessaires pour remplir les missions et que l'établissement est obligé d'aller chercher les financements d'un milliardaire Qatari pour boucler le budget...**

L'hôtel de la Marine : un projet pharaonique qui pourrait bien coûter très cher au CMN et à ses agents...

Ce nouveau désengagement de l'État pourrait être celui de trop pour le CMN

Le CMN est aujourd'hui en danger !

Paris, le 27 septembre 2019